

## GRAND PRIX D'ORLEANS DONNERY

**15 & 16 avril 2023**

GOLF ORLEANS DONNERY

Domaine de la Touche 45450 DONNERY

Tel 02 38 59 25 15 – [godas.asso@gmail.com](mailto:godas.asso@gmail.com)

[www.gaiaconcept-centre.fr/accueil-donnery](http://www.gaiaconcept-centre.fr/accueil-donnery)

### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.*

*Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.*

#### 1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés d'une fédération reconnue et répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous à l'article 2. Les joueurs licenciés à la ffgolf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, faute de quoi l'inscription sera rejetée et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ pour l'année 2023. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription. **Épreuve non-fumeurs** : voir §1.2-2(5)

#### 2- FORME DE JEU

**Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour** - Classement sur l'addition des 2 jours.

Une série Dames : index inférieur à 14.4

Départs marques bleues

Une série Messieurs : index inférieur à 11.4

Départs marques blanches

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs maximum	Dont Dames minimum	Dont wild cards maximum
<b>120</b>	<b>27</b>	<b>12</b>

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les directives du Vade-mecum 2023 (Cahier des charges des Grands Prix 1.2.1-4 §7).

**Note 1** : La Ligue du Centre-Val de Loire dispose de wild cards, incluses dans le nombre total de participants.

**Note 2** : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **3 avril 2023**.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

**Départage** : Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique de la ffgolf.

**Départs** : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vade-Mecum 2023.

### 3- INSCRIPTIONS

Inscriptions uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement à **partir du 1<sup>er</sup> février 2023 et jusqu'au 31 mars à 20 heures**, seront adressées à l'adresse figurant dans le cadre en haut de page.

Droits d'engagement : (journée d'entraînement comprise)

- Adultes 80 Euros  
(40 € pour les membres du club ou abonnés des golf de Donnery et de Limère)
- Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1997 et 2003) 40 Euros  
(20 € pour les membres du club ou abonnés des golfs de Donnery et de Limère)
- Joueurs de 18 ans ou moins (nés en 2004 ou après) 40 Euros  
(20 € pour les membres du club ou abonnés des golfs de Donnery et de Limère)

La liste des participants retenus sera communiquée à la *Ligue* avant le 14 avril 2023 à 12h.

**Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.**

### 4- JOURNÉE D'ENTRAÎNEMENT

La journée d'entraînement est prévue le vendredi 14 avril 2023, sur réservation des départs au Golf.

### 5- REMISE DES PRIX

Dimanche 16 avril, 30 minutes après la fin de la compétition et suivie d'un cocktail.

Classement en brut uniquement.

Trophée aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> des classements Généraux Hommes et Dames.

### 6- COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Sa composition sera affichée sur le tableau officiel